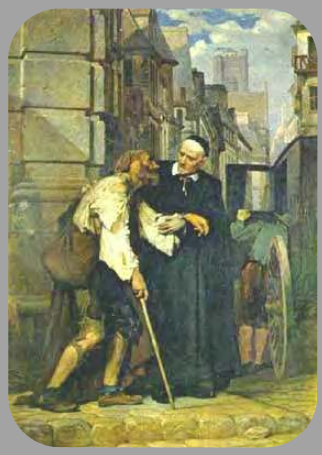
FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X — BULLETIN DU PRIEURE DE VERSAILLES



Le Saint-Vincent



n°14 - Mai 2016

EDITORIAL

La joie chrétienne

Nous sommes en l'an 258 à Rome. Le diacre saint Laurent est condamné à être brûlé vif sur un gril. Malgré les souffrances effroyables du supplice, il conserve sa joie et sa bonne humeur. S'adressant au bourreau : « C'est bien grillé de ce côté, tu peux me retourner ! » lui dit-il.

Les saints en effet manifestèrent une joie profonde au milieu des pires adversités. Où résidait leur secret ?

Un regard trop superficiel nous conduirait au contraire à trouver légitime la tristesse du chrétien. A la vue de ses propres péchés, des nombreuses fautes qui se commettent chaque jour dans le monde, de la crise de l'Eglise, de la damnation des âmes, quel catholique voudra se réjouir ? N'est-il pas plus vertueux de s'attrister de tous ces maux ?

Evidemment, nul catholique digne de ce nom ne peut se réjouir du péché. Les larmes de contrition sont louables



Martyre de saint Laurent

et salutaires. Nombreux sont les saints qui ont pleuré. Pourtant, chez l'homme vertueux, la joie prend toujours le dessus sur la tristesse. Comment cela ?

L'amour de bienveillance nous fait nous réjouir du bonheur d'un ami. Or, par la charité, nous aimons Dieu, qui est infiniment heureux pour l'éternité. Ainsi, le chrétien qui aime Dieu se réjouit du bonheur inaltérable de Dieu. De plus, par l'état de grâce, nous sommes unis à Dieu, suivant ce que dit saint Jean : « Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui ». Or, la présence de l'être aimé est toujours une source de joie. Le chrétien en état de grâce est donc constamment rempli de joie, même au milieu des épreuves. C'est ainsi que saint Paul s'écriait : « Je surabonde de joie au milieu de mes tribulations »[1].

D'autres motifs de la joie chrétienne existent, comme la joie d'être enfant de Dieu par le baptême, d'être aimé par Lui comme un enfant adoptif, qui

- **Editorial : La joie chrétienne** p 1
- **Cosette et le fitness** p 3
- **Horaires des Offices** p 4
- **Carnet paroissial** p 4
- **Chronique** p 5
- **Lectures** p 7
- **Activités** p 8

[1] *II Co VII 4*



a reçu une participation de sa vie intime, et qui tend à le posséder éternellement. C'est la joie d'être dans la vérité, d'y vivre, de marcher sous la direction de la Providence de Dieu, pour qu'Il règne de plus en plus en nous dans le temps et dans l'éternité.

Cette joie chrétienne est donc un fruit de la charité surnaturelle. C'est parce que le chrétien aime Dieu de tout son cœur qu'il se réjouit du bonheur de Dieu. Plus son amour de Dieu est profond, plus son bonheur est intense. Un cœur égoïste est inapte à gouter cette joie. Pour mieux comprendre ce bonheur, regardons une mère avec ses enfants. Peut-elle souffrir quand ses enfants sont heureux ? Peut-elle se réjouir quand ses enfants souffrent ? De même, le chrétien en état de grâce est toujours heureux parce que son meilleur Ami, Celui qu'il aime et dont il est aimé, est parfaitement heureux.

Au contraire, la tristesse désordonnée et déprimante est l'effet de l'amour déréglé de soi-même, elle procède de l'égoïsme insatisfait, de l'orgueil blessé, de la vanité offensée. Plus, dans une âme, la charité arrive à dominer l'égoïsme, plus cette mauvaise tristesse disparaît et plus elle fait place à une sainte joie.

Charles de Foucauld nous donne une belle illustration du motif de cette joie chrétienne. Il écrit : « *Mon Dieu, vous êtes heureux, et c'est tout ce qu'il me faut. Vous êtes heureux, donc je suis bienheureux. Vous êtes heureux, donc rien ne me manque. Vous êtes heureux, ô mon Dieu, me voilà dans la joie… Que m'importe ce que je suis, ce que je serai, je suis bienheureux, mon Seigneur et mon Dieu, parce que c'est Vous que j'aime et non pas moi. Je m'oublie, je me perds en Vous, je Vous regarde heureux au ciel, heureux au tabernacle, bon ou mauvais, quel que je sois, Vous êtes heureux, ô mon amour, rien ne peut Vous arracher votre bonheur, rien par conséquent ne peut m'ôter le mien* »[2].



Le Père Charles de Foucauld



sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus interprétant sainte Jeanne d'Arc au Carmel

Terrassée par la maladie, c'est grâce à son ardente charité que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus jouissait d'un grand bonheur. Quelques semaines avant sa mort, elle confiait à sa sœur : « *Je ne vois pas bien ce que j'aurais de plus après ma mort que je n'aie déjà en cette vie. Je verrai le Bon Dieu, c'est vrai ! Mais pour être avec lui, j'y suis déjà tout à fait sur la terre… Ne soyez pas triste de me voir malade, ma petite Mère, car vous voyez comme le bon Dieu me rend heureuse. Je suis toujours gaie et contente* »[3].

Que la sainte Vierge, cause de notre joie, enracine plus profondément dans nos âmes la charité, afin que notre joie demeure et croisse jusqu'à ce que nous entendions Notre-Seigneur nous dire : « Entre dans la joie de ton Maître ! ».

Abbé Bernard de Lacoste

[2] Méditation sur le Psaume 2
[3] Novissima verba, 15 mai et 5 juillet 1997

PERMANENCES A LA CHAPELLE DE VERSAILLES

Pour rencontrer un prêtre sans rendez-vous ou pour se confesser :

Les mardis (abbé de Crécy) et vendredis (abbé de Beaunay) de 15h00 à 18h30

(se renseigner sur la feuille d'annonce)

Cosette et le fitness !

Quand l'humour flirte avec la morale !

Depuis quelques semaines maintenant, Cosette, la truie, a rejoint le prieuré. Toute tremblante à l'arrivée elle se domestique bien vite puisque l'un des confrères peut aujourd'hui la caresser !

Sa compagnie suscite l'intérêt des grands comme des petits surtout quand l'heure du repas a sonné. Le spectacle vaut le coup d'œil pour qui voudrait découvrir la gourmandise incarnée.



Madame a l'ouïe fine et l'odorat fort développé. Les plats sont encore loin qu'elle relève le nez, réajuste sa queue en tire-bouchon, tout en laissant entendre par ses grognements gutturaux combien son contentement est grand. Avant même que la nourriture soit sur la table, elle prend les devants et met ses « coudes » dans son assiette en sorte que coudes pliés et tête baissée, le repas soit plus vite avalé. C'est tout juste si elle ne commencerait pas son déjeuner en fouinant dans le plat oubliant tout sens des convenances ! Sans doute pense-t-elle que l'estomac réclamant, maîtrise de soi et petite pensée envers son créateur peuvent attendre. Mais la voilà à table, observons-la discrètement.

Une surprise nous attend car autant elle est empressée à se restaurer autant madame apprécie les petits plats et sait distinguer les meilleurs à son palais ! Ainsi en plus d'être goulue Cosette est fin gourmet. Les deux défauts réunis font que le repas ne dure pas. Certes on pourra objecter que sa solitude l'empêche de faire un « brin de causette » et cela augmenterait d'autant la durée du déjeuner. Peut-être…Mais la présence d'autres congénères n'entraînerait-elle pas une petite guerre ?

Pour l'heure la voici à peine rassasiée car une courte sieste dissipera vite les vapeurs des excès. Oui, le plaisir de manger la presse toujours car la voilà en train de grignoter en attendant le goûter. Du bout de son groin elle remue la terre afin d'y trouver quelques vers. Et par cette habitude elle met le trait final à la description d'une vraie gourmande.

Heureusement pour elle, animal sans raison, sa gourmandise n'engendre pas de mauvaises filles. Chez Cosette point de stupidité d'esprit, ni de conversation exubérante, ni de gesticulation désordonnée ni, pire encore, de dépravantes impuretés ou maux physiques fruits de ce péché. La gourmandise conduit à tous ces travers qui eux-mêmes finissent par conduire en Enfer. Prenez le gourmand qui à l'excès de nourriture ou de boisson s'est laissé prendre. Il en vient à parler fort et beaucoup, et de sa bouche les gauloiseries ont tôt fait de couler à plein comme le vin de la bouteille a coulé dans son verre. Oui sans doute ce péché a des degrés mais il a cela de terrible d'être capital. Il donne naissance à d'autres mauvaises habitudes qui elles, peuvent relever du mortel…

Mais revenons à Cosette ; elle suit sa destinée en mangeant jour après jour. Dans quelques mois madame aura pris du poids, et échappant à toute séance de fitness, c'est bien rondelette qu'elle achèvera sa vie. Sans autre prétention que de suivre la volonté de son Créateur, en grillant sur les braises elle l'accomplira parfaitement. Eh oui ! Ce qui chez l'homme constitue un agir désordonné se trouve être chez Cosette une forme de qualité…

Ce beau paradoxe mis en évidence montre tout le génie créateur de Dieu. Les œuvres de la création ont cela de bon qu'elles procurent de multiples enseignements. Par défaut d'artifices elles ordonnent au vrai, et en ramenant à la terre elles élèvent l'âme vers le Ciel. Dès lors comment ne pas remercier le Bon Dieu de nous avoir offert, avec notre nouvelle arrivante, de quoi sustenter notre corps et nourrir notre âme !

Abbé Matthieu de Beaunay

<table>
<tr><th></th><th colspan="4">MESSES ET OFFICES</th><th colspan="2">CONFESSIONS</th></tr>
<tr><th></th><th>Dimanches et fêtes</th><th>Semaine</th><th>1er vendredi du mois</th><th>1er samedi du mois</th><th>Dimanches et fêtes</th><th>Semaine</th></tr>
<tr><td>Chapelle Notre-Dame de l'Espérance (Versailles)</td><td>Messes lues : 8h00, 9h00, 12h00 et 18h30
Messe chantée : 10h15
Vêpres et Salut du T.S. Sacrement : 17h00</td><td>7h25
19h00</td><td>Adoration du T.S. Sacrement :
19h45 à 23h00 (chant des Complies à 22h00)
(en vacances scolaires : Heure Sainte jusqu'à 21h00)</td><td>¼ d'heure de méditation
après la Messe de 19h00</td><td>Pendant les Messes du matin
et de 18h00 à 18h25</td><td>une ½ heure avant les Messes du soir (sauf office liturgique) et le samedi à partir de 17h30.</td></tr>
<tr><td>Chapelle de l'Enfant-Jésus (Bailly)</td><td>Messes lues :
9h00 et 12 h 00
Messe chantée :
10h15</td><td colspan="3">Horaires de semaine des messes
(sauf vacances scolaires : se renseigner)
<table><tr><td>L</td><td>M</td><td>M</td><td>J</td><td>V</td><td>S</td></tr><tr><td>7h15</td><td>7h15</td><td>7h15</td><td>7h15</td><td>7h15</td><td>7h15</td></tr><tr><td>-</td><td>10h40</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>11h50*</td><td>-</td><td>11h25</td><td>11h50*</td><td>11h50*</td><td>11h25</td></tr></table>*Les messes de 11h50 sont avancées à 11h25 les 1ers vendredis du mois et les fêtes de 1ère classe</td><td>Pendant les Messes du matin</td><td>Au Prieuré Saint-Vincent-de-Paul (Bailly) :
Confessions possibles (téléphoner avant pour être sûr de la présence d'un des prêtres au prieuré)</td></tr>
<tr><td>Chapelle Saint-Hubert (Les Essarts-le-Roi)</td><td>Messe chantée :
10h00</td><td colspan="3"></td><td>de 9h30 à 10h00</td><td></td></tr>
</table>

Du 9 juillet au 22 août, le dimanche, pas de messe aux Essarts-le-Roi ni à Bailly.
A Versailles, la messe de huit heures est supprimée.

Carnet paroissial

Sont devenus enfants de Dieu par le Baptême

A la chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance

Alix Jacquinet	le 12 mars 2016
Philippine Gauzence de Lastours	le 28 mars 2016
Aymeri Storez	le 09 avril 2016
Anne-Lise Dessaint	le 16 avril 2016
Véronique Dessaint	le 16 avril 2016

A la chapelle de l'Enfant-Jésus

Louise Marçais	le 07 mai 2016
Baudouin Legrier	le 07 mai 2016

A la chapelle Saint-Hubert

Lucie Doudet	le 20 mars 2016

Ont fait leur communion solennelle à la chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance le 7 mai 2016

Albane d'Acremont
Capucine Béa
Maÿlis Bernard de Meurin
Colombe de Besombes
Sybille Colcomb
Marie Da Costa Faro
Marie Decroux
Blanche de Fommervault
Joséphine Guépin
Mélanie Guépin
Ombeline Heuzé
Océane Jodeau
Hortense Lobignat
Thérèse Martin
Alix de Mestadier
Alix de Penfentenyo
Inès de Penfentenyo
Alix Pérez
Anne-Gaëlle Rosquin
Constance Santapau
Mahienne de Soos

A reçu la sépulture ecclésiastique à Notre-Dame-de-l'Espérance

Le 20 avril 2016 Monsieur René Diot



Chronique du Prieuré

Mars 2016 – Mai 2016

12 mars : L'abbé Hanappier est à Ecône pour les ordinations au sous-diaconat.

19 mars : En cette belle fête de saint Joseph nous pélerinons vers Poissy pour honorer saint Louis et prier pour l'Eglise. Il fait froid, ce qui a certainement ralenti les ardeurs des pèlerins. A Poissy, ne pouvant dire la Messe dans la Collégiale, nous sommes accueillis sous un préau au Foyer de Charité afin de célébrer la Messe de saint Joseph. De là nous partons en procession vers la Collégiale qui se trouvera une fois de plus bien pleine. Après la procession à l'intérieur, l'abbé de Lacoste prononce le sermon de clôture et donne la bénédiction.







En ce jour l'abbé Hanappier est à Aurenque pour la prise d'habit, chez les capucins, de son frère Hugues qui porte désormais le nom de frère Lazare. Cela faisait quelques années que nous n'avions pas eu de vocation pour le Prieuré. Que le Bon Dieu nous en donne beaucoup !

Semaine Sainte : Comme l'an passé, les cérémonies du Jeudi et du Vendredi sont doublées à Bailly, une dans la chapelle et une dans le réfectoire, transformé en chapelle pour l'occasion. L'assistance est nombreuse. Le Samedi Saint, l'Office des Ténèbres est chanté en partie par les adultes de l'Ensemble Vocal saint-Bernard. Ils exécutent plusieurs répons en polyphonie, ce qui rehausse magnifiquement la cérémonie.

Octave de Pâques : L'abbé de Lacoste est à Rome avec les élèves de seconde de l'Ecole.

1er avril : La communauté s'agrandit et ce n'est pas un poisson…mais un cochon ou plus exactement une truie. Cosette arrive de Vendée pour habiter au Prieuré. Les enfants la découvrent avec joie. Il se dit qu'elle passera à la broche lors de la rentrée paroissiale en septembre… affaire à suivre.



4-8 avril : Les abbés Hanappier et Lefebvre sont au Prieuré de Gastines (49) pour suivre leur session de théologie annuelle. L'ambiance est très agréable. Beaucoup de prêtres œuvrant dans les écoles s'y retrouvent, ce qui permet de bonnes discussions sur les habitudes et manières de faire pour éduquer les chères têtes blondes.

9-10 avril : L'abbé Frament est au Puy en Velay, de même qu'un petit



contingent de versaillais, pour le pèlerinage jubilaire à Notre-Dame du Puy.



16 avril : C'est au tour de Monsieur l'abbé Toulza de venir parler sur la théologie du pape François lors de la conférence mensuelle du samedi.

17 avril : L'abbé Lefebvre est à Bruxelles, à l'invitation de l'abbé Legrand, pour prêcher sur le thème du pèlerinage de Pentecôte.

21-23 avril : Les abbés de Lacoste, Lefebvre et Hanappier sont à l'école saint-Michel de la Martinerie (36) pour les Jeux olympiques des écoles secondaires du district. 312 élèves de presque toutes les écoles s'affrontent, dans une ambiance bien sympathique, en rugby, football, 4x100m, volley, tennis.



24 avril : Comme chaque année, le tournoi de football de la Tradition a lieu au stade Sans-Souci à Versailles. Le Prieuré et l'Ecole ont chacun leur équipe. L'équipe du Prieuré réalise une belle performance en se classant 3ème, tandis que celle de l'Ecole remporte la coupe de la meilleure école.

24 avril - 1er mai : C'est au tour de l'abbé de Crecy d'aller à Rome avec 25 fidèles, afin de visiter et de prier au tombeau des Apôtres et des martyrs.

3-6 mai : L'abbé de Beaunay est à Couloutre (58) pour prêcher la retraite de Communion Solennelle aux élèves des dominicaines de Ternay, ainsi qu'aux filles du prieuré qui renouvelleront les engagements de leur baptême prochainement.



7 mai : C'est jour de fête pour 21 filles qui font leur communion solennelles à Notre-Dame de l'Espérance. Avec l'arrivée des dominicaines à Ternay, les communions solennelles se font en deux cérémonies, l'une pour les filles en ce jour, l'autre pour les garçons un peu plus tard. Et heureusement, car la chapelle déborde déjà avec les seules filles. Une cérémonie bien recueillie, préparée par les Mères.





L'après-midi ont lieu les engagements dans la Croisade Eucharistique à Bailly. Une quinzaine d'enfants s'engagent comme Page ou Croisé(e), afin de prier, communier, se sacrifier et être apôtres selon la devise de la Croisade. Dans notre monde si égoïste, l'engagement des enfants pour le salut des âmes est toujours une belle chose.

8 mai : Après les réjouissances spirituelles, place à la Kermesse de l'Ecole et du Prieuré. Monsieur l'abbé Boivin, 1er assistant de Monsieur l'abbé Bouchacourt, chante la messe à Bailly et nous honore de sa présence. Le beau temps étant là, l'affluence est au rendez-vous. Une magnifique journée de cohésion paroissiale autour d'un verre, d'une crêpe, du lapinodrome, des poneys, de Cosette, des perroquets ou des différents jeux. Les tireurs rivalisent pour faire le meilleur carton à la carabine. A l'intérieur certains stands sont pris d'assaut, tel celui des vins qui se retrouve sans marchandise dès 15h00 !

Abbé Xavier Lefebvre

Lectures

Connaissez-vous la destinée de notre beau pays de France dans le dessein de Dieu ? Que signifient les expressions suivantes : « *Fille aînée de l'Eglise* », « *Roi très Chrétien* », « *vive le Christ qui est roi des Francs*[1] », « *le Roi des Cieux est Roi de France*[2] »?

Sont-ce de simples mots ou un programme de gouvernement ?

Les plus grands papes jusqu'à Pie XII ont évoqué la destinée particulière de la France.

L'auteur de « *Cotignac et la mission divine de la France* » évoque dans cet ouvrage, l'intervention de la Reine du Ciel et de saint Joseph aux XVIè et XVIIè siècles dans l'histoire de notre pays.

Tant Notre Dame que saint Joseph, au cours de leurs apparitions, viennent nous donner une leçon de docilité et d'humilité.

Notre Dame intervient spécialement pour promettre un fils à Louis XIII et Anne d'Autriche. Cette promesse est-elle complètement gratuite ? Qu'ont fait nos souverains pour être exaucés ? Tant Louis XIII qu'Anne d'Autriche ont manifesté dans leurs prières une docilité exemplaire à la volonté de Dieu. Surtout ils n'ont pas douté un instant de la véracité des promesses de la Reine du Ciel. Anne d'Autriche, à l'annonce des intentions de sa souveraine du Ciel répond : « *Ces nouvelles que vous m'annnoncez sont bien les plus aimables ; mais je veux que vous sachiez que je suis réellement soumise au bon plaisir de mon Dieu, que si j'avais à choisir ou la jouissance, ou la privation de ce que vous m'annoncez, j'aimerais mieux être privée d'un si grand bien, s'il n'était conforme à la divine volonté, que de le posséder autrement.* »



Louis XIII, lui-même, est si convaincu de l'intervention miraculeuse, qu'il ordonne, la reine ayant conçu le futur Louis XIV depuis à peine deux mois, au frère Fiacre, bénéficiaire des apparitions de Notre Dame, de partir pour le sanctuaire de Notre Dame des Grâces à Cotignac en Provence afin d'y accomplir la neuvaine réclamée par la Mère de Dieu.

Au sortir de l'adolescence, Louis XIV fera le pèlerinage de Cotignac avec sa mère pour rendre grâces à la Vierge des Victoires.

Le 10 mars 1661, le cardinal Mazarin étant mort la veille, Louis XIV manifeste sa volonté de gouverner seul. Les 12 et 13 mars 1661, il publie deux lettres qui ont pour objet « *célébrer et chômer la fête de saint Joseph* ».

Certes nos souverains n'ont pas toujours montré cette docilité à la volonté de Dieu et notre pays en subit inévitablement les malheureuses conséquences.

Ainsi Louis XIV s'affranchira de ses devoirs de roi Très Chrétien et s'attaquera en 1682, en digne héritier de Philippe le Bel, à l'Eglise dans sa promotion de l'église gallicane. La même année il perd son épouse Marie-Thérèse, seule personne vertueuse de la cour. Bien qu'averti en 1689, via sainte Marguerite-Marie, des intentions du Sacré Cœur : « *Fais savoir au Fils aîné de mon sacré Cœur - parlant de Louis XIV - que comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma sainte Enfance, de même il obtiendra sa naissance de grâce et de gloire éternelle, par la consécration qu'il fera de lui-même à mon Cœur adorable, qui veut triompher du sien et par son entremise, de celui des grands de la terre[…]* » il n'écoutera pas Ses demandes.



Le second ouvrage, plus ancien (s'agissant d'une réédition), donne une vision globale de l'histoire de notre beau pays à travers une clé de lecture : le testament de saint Rémi. Il replace la mission de sainte Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France, dans la suite logique des prédictions du saint archevêque de Reims. La mission de celle-ci prend un sens plus profond que ce qui est généralement enseigné sur sainte Jeanne d'Arc. Certes, elle avait pour but de faire sacrer le roi, puis de rejeter les anglais hors de France. Mais sa mission ne s'est pas arrêtée à sa capture. Elle perdure à travers son testament spirituel et politique que constitue le procès de Rouen (ainsi que les procès de Poitiers ou d'annulation du procès de Cauchon). Elle réaffirme haut et fort les droits de Jésus Christ sur le royaume de France. C'est à travers son procès qu'elle exalte au plus haut point les vertus chrétiennes qu'elle exerce de manière héroïque. Ce livre manifeste clairement à quel point la France fut grande lorsqu'elle fut fidèle au testament de saint Rémi et comment elle fut châtiée quand elle s'en écarta.

Cotignac et la mission divine de la France
Elise Humbert
Editions de Chiré

Jeanne d'Arc et la Monarchie
Abbé Marie Léon Vial
Expéditions Pamphiliennes

---

[1] *Expression assez tardive et datant, semble-t-il, du XIXè, renvoyant à l'appellation de fils aîné donné au roi de France confirmée par les apparitions de Paray Le Monial « Va dire au Fils aîné de Mon Sacré-Coeur… »*

[2] *sainte Jeanne d'Arc*

[3] *sainte Jeanne d'Arc*

[4] *Ordonnance royale du 7 février 1638*

Dates à retenir

Samedi 28 mai 2016
Première Communions à Versailles à 10h
Conférence sur le P. Maximilien Kolbe par un père capucin de Morgon à Bailly à 20h30

✦

Dimanche 29 mai 2016
Procession de la Fête-Dieu depuis la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance à 16h

✦

Vendredi 3 juin 2016
Adoration nocturne à Versailles

✦

Samedi 11 juin 2016
Fête du Groupe Scout à 14h

✦

Mercredi 29 juin 2016
Ordination sacerdotale de M. l'abbé Martin Monnier à Ecône

✦

Dimanche 3 juillet 2016
Première Messe de M. l'abbé Monnier à Versailles à 10h15

✦

Dimanche 25 septembre 2016
Journée paroissiale à Bailly

✦

VOS PRÊTRES

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul - Ecole Saint-Bernard

Prieur-Directeur de l'école : M. l'abbé Bernard **de Lacoste-Lareymondie**
Collaborateurs : M. l'abbé Denys **de Crécy** (affecté au prieuré)
M. l'abbé Jean-Baptiste **Frament** (affecté à l'école)
M. l'abbé Xavier **Lefebvre** (affecté à l'école et au prieuré)
M. l'abbé Matthieu **de Beaunay** (affecté au prieuré)
M. l'abbé Louis **Hanappier** (affecté à l'école)

JEUNESSE CATHOLIQUE DE VERSAILLES

(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)
Réunion le premier jeudi du mois à Versailles à 19h
Responsable : M. Grégoire **van Es** (07.82.91.60.54)

SCOUTISME

Groupe Notre-Dame de l'Espérance
Chef de groupe : M. Benoît **Harel** (ndegroupe@gmail.com)
Aumônier des routiers : M. l'abbé **Hanappier**
Aumônier des scouts : M. l'abbé **de Beaunay**
Aumônier des guides : M. l'abbé **de Lacoste**
Aumônier des louveteaux et louvettes : M. l'abbé **Lefebvre**

CONFERENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Président : M. Alain **de Beaufort**
(Aumônier : M. l'Abbé **de Crécy**)
Réunion le deuxième mardi du mois à 19h45 à la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance
Permanence le jeudi de 16h30 à 18h30 à la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

CROISADE EUCHARISTIQUE

(Aumônier : M. l'abbé **Lefebvre**)
Un samedi par mois à Bailly de 14h30 à 17h30 (Messe à 15h00)

MILITIA MARIAE

Président : M. Jean-Marie **Bussière**
(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)
Un jeudi par mois à 20h15 à Bailly

TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE-X

Responsable : M. l'abbé **de Crécy**
Réunion le troisième mardi du mois à partir de 19h00 à la chapelle Notre-Dame de l'Espérance

FOYERS SAINT-JOSEPH

(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)
Réunion : un jeudi par mois à 20h30
Organisateurs :
M. et Mme François-Xavier **de Beaufort**

CERCLES DE TRADITION

Cercle Sainte Thérèse
Chez M. et Mme Jérôme **Hanappier**
Dernière réunion chez M. et Mme Vaillant le **mardi 14 juin à 20h30**
Conférence sur le Sédévacantisme donnée par M. l'abbé **de Lacoste**

Cercle Notre-Dame de Fatima
(Chapelle Saint-Hubert)
Responsable : M. l'abbé **Frament**
Thème de l'année :
« Etre catholique dans la crise actuelle »

MENAGE DE LA CHAPELLE

A **Versailles**, responsable :
Mme Bruno **de Beaufort** (01.39.51.42.86)
A **Bailly**, responsable :
Madame Pierre **Basire**

OUVROIR SAINTE MARTHE

Responsable : Mme Nicolas **Veillon** (01.70.44.10.71)

CATECHISME

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance
Pour les enfants jusqu'à la Communion solennelle (Responsable : M. l'abbé **de Crécy**) : tous les mercredis (sauf vacances scolaires) : de 14h30 à 16h

✦

Pour les adolescents
(Responsable : M. l'abbé de Crécy)
Tous les vendredis (sauf vacances scolaires) : de 19h45 à 20h45

✦

Pour les adultes
(Responsable : M. l'abbé de Beaunay)
Un mercredi sur deux : de 20h00 à 21h00
Thème : l'Ecriture Sainte (*Le Nouveau Testament*)

✦

Chapelle Saint-Hubert
(Responsable : M. l'abbé Frament)
chez M. et Mme **Pilard** à Rambouillet
Pour les enfants jusqu'en CE2 : le lundi à 16h45 (sauf vacances scolaires)
Pour les plus grands : le mercredi à 13h30 (CM) et 14h15 (Collège), (sauf vacances scolaires)

SERVICE DE MESSE

Répétitions liturgiques Versailles et Bailly
Responsable :

REPETITIONS DE CHORALE

(grégorienne et polyphonique)

Versailles
Responsables :
M. Louis-Marie **Tilloy** et M. Peter **Bevan**
Tous les vendredis à 20h15 (sauf 1er vendredi du mois) et le dimanche à 9h45

Bailly
Responsable : Mademoiselle **Curien**
Tous les jeudis à 20h45 et le dimanche à 9h45

FLEURISTES DE LA CHAPELLE

A **Versailles**, responsable :
Mme Francis **Vaillant** (01.39.51.08.73)
A **Bailly**, responsable :
Mme Alain **Gillard** (01.34.62.01.73)

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly	Tél. : **01.30.49.40.20**
Chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance : 37 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles	Tél. : **01.39.51.70.90**
Chapelle Saint-Hubert : 10 rue de la Haie-aux-Vaches, Lieu-dit Saint-Hubert 78690 Les Essarts-Le-Roi	Tél. : **01.30.49.40.20**
Chapelle de l'Enfant-Jésus : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly	Tél. : **01.30.49.40.20**
Ecole Saint-Bernard : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly	Tél. : **01.30.49.54.04**